

GUIDE DU CAMP VIRGULE



Le Centre culturel francophone de Vancouver

1551 7ème Avenue Ouest, Vancouver, BC V6J 1S1

 604.736.9806

 info@lecentreculturel.com

TABLES DES MATIÈRES

I. LE CAMP VIRGULE	3
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
2. PROGRAMME TYPE	4
3. RÈGLEMENTS	5
4. SANTÉ ET SÉCURITÉ	6
5. COMMUNICATIONS	7
II. INSCRIPTION ET FRAIS	8
1. INSCRIPTION	8
2. FRAIS DU CAMP VIRGULE	9
3. FRAIS DU SERVICE DE GARDE	9
4. FRAIS DE RETARD	9
5. PAIEMENT	9
6. ANNULATION DE L'INSCRIPTION D'UN ENFANT AU CAMP VIRGULE	9
III. POLITIQUES	9
1. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	9
2. ARRIVÉES ET DÉPARTS	10
3. RETARDS	11
4. RÉOLUTION DE CONFLIT	11
5. MALADIES ET URGENCES MÉDICALES	11
6. INTERRUPTION DU CAMP VIRGULE (CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES)	12

I. LE CAMP VIRGULE

Le Camp Virgule est proposé depuis les années 1980 aux enfants âgés de 6 à 12 ans dans la région du Grand Vancouver. C'est une excellente opportunité pour ceux qui veulent vivre une expérience éducative en français, tout en s'amusant ! Jeux, sports, activités de plein air, plages, visites de musées, un programme varié est conçu pour un été plein d'aventures.

Un programme d'activités est mis en place et chaque semaine offre une thématique différente. Pour l'année 2026, les activités du Camp Virgule s'étendent sur une période de 8 semaines, du 29 juin au 21 août.

1-INFORMATIONS GÉNÉRALES

Qui peut participer :

Tous les enfants âgés de 6 à 12 ans (strictement) qui sont francophones ou inscrits dans un programme de français langue maternelle / immersion française (au moins une année d'immersion).

Les enfants doivent être capables de comprendre le français et de s'exprimer avec des phrases simples en français.

Nous acceptons donc les enfants avec un niveau de français :

- Francophone
- Parfaitement bilingue
- Correct (pouvant comprendre des instructions simples, parler de leur journée et répondre à des questions en faisant des phrases)

Dans le cas où les parents ne sont pas en mesure de déterminer le niveau de français de leur enfant, nous les invitons à se référer à l'enseignant de l'enfant pour s'assurer qu'il répond aux critères du camp.

Le Centre rappelle qu'il est de la responsabilité des parents de définir le niveau de français de leur enfant. Une fois le Camp Virgule commencé, Le Centre et l'équipe de Camp Virgule ne seront pas tenus responsables si le niveau de français d'un enfant est jugé insuffisant pour continuer sa participation au camp.

Où:

Centre culturel francophone de Vancouver : 1551, 7ème Avenue Ouest, BC V6J 1S1

Quand:

Le camp s'échelonne sur 8 semaines entre *le lundi 29 juin 2026 et le vendredi 21 août 2026*. Un enfant peut être inscrit pour une ou plusieurs semaines mais aucune inscription à la journée ne sera acceptée.

Les activités ont lieu de 9h à 16h, du lundi au vendredi. Merci de respecter ces horaires et de communiquer avec l'équipe du camp dans le cas où un changement est à prévoir.

Un service de garde est disponible de 8h à 9h et de 16h à 17h. Des frais supplémentaires sont à prévoir pour ce service.

Tarifs:

Membre: \$280 pour une semaine de 5 jours | \$230 pour une semaine de 4 jours.
Non-membre: \$300 pour une semaine de 5 jours | \$250 pour une semaine de 4 jours.
Service de garde: \$10 par heure de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Voir politique d'inscription, d'annulation et de remboursement du Camp Virgule

Inscription:

L'équipe du Centre culturel a mis en place un système d'inscription via un formulaire en ligne sur le site internet du Centre.

La date limite d'inscription pour toute semaine est le vendredi précédant la semaine souhaitée, paiement à l'appui.

(voir paragraphe **Inscription** dans la section II.1 INSCRIPTION ET FRAIS page 8)

Paiement:

Les paiements se font par carte de crédit uniquement quand vous vous inscrivez via notre site internet. Si vous souhaitez effectuer le paiement via un autre moyen, veuillez venir faire votre inscription en personne au Centre culturel.

Voir politique d'inscription, d'annulation et de remboursement du Camp Virgule

2-PROGRAMME TYPE

Le Camp Virgule propose aux enfants différentes activités et jeux encadrés en français.

Les activités organisées favorisent le développement global des enfants dans une ambiance relaxante et positive, en s'adaptant au rythme et aux besoins de tous.

Notre programme de base inclut une multitude d'activités qui se renouvellent chaque semaine selon les thématiques réfléchies en amont par notre équipe.

Les activités et sorties sont donc déterminées en fonction de thèmes variés, par exemple :
Les sciences – La nature – La musique – Le Canada – L'art – L'eau – Les couleurs...

Les activités de base incluent par exemple :

- Arts manuels et créatifs: peinture, bricolages, origami, constructions, etc.
- Activités physiques: adresse, endurance, agilité, etc.
- Jeux et activités en équipe: jeux de société – de coopération - de réflexion, etc.
- Activités variées à l'extérieur: sortie au parc, à la plage, au Granville Island Water Park, etc.

Chaque semaine, au moins une sortie payante dans une structures du grand Vancouver est programmée comme :

Le Science World – L'aquarium de Vancouver – Le FlyOver Canada – H.R. Macmillen Space Center – Le Bloedel Conservatory – The Adventure Zone...

Matériel requis:

Chaque enfant doit apporter un repas froid ainsi que deux collations. Il sera aussi nécessaire d'apporter un maillot et une serviette de bain, de la crème solaire, un chapeau, de bonnes

chaussures. Il est également demandé aux familles d'habiller leur enfant avec une tenue adaptée à la météo.

3-RÈGLEMENTS

Le Centre culturel francophone de Vancouver a établi un ensemble de règles que les enfants doivent suivre afin de respecter le Camp Virgule, les groupes et d'apprendre à vivre ensemble.

La famille prend note qu'en cas de comportement incompatible avec la vie en communauté, la participation de l'enfant au camp pourrait ne plus être assurée. En cas de manquement grave aux règles de vie en collectivité pendant le camp, l'enfant sera exclu sans possibilité de remboursement des frais engagés.

La famille s'engage à respecter les règles mises en place par l'équipe du Camp Virgule. Tous les enfants sont tenus de respecter leurs camarades et le personnel, dans leurs actes et leurs paroles, ainsi que les installations et le matériel mis à leur disposition.

Le respect, la cordialité et la convivialité sont des notions indispensables.

Le Camp Virgule est un camp francophone. Les enfants doivent pouvoir s'exprimer en français et comprendre les consignes ainsi que les règles de sécurité qui leur seront données en français. Il est de la responsabilité des parents de juger du niveau de français de leur enfant, ainsi que de leur niveau de motivation à participer à un programme en français au cours de l'été.

Dans le cas où l'enfant aurait une mauvaise compréhension du français ou qu'il ne s'exprimerait pas en français (indépendamment des raisons), le Centre se réserve le droit d'interrompre la participation de l'enfant au camp. Aucune journée d'essai additionnelle ne sera octroyée à l'enfant, car cela crée une situation frustrante pour lui, les employés du Camp Virgule et du Centre, ainsi que pour les autres parents et enfants qui sont inscrits dans ce programme.

Le français est la langue privilégiée de communication au Camp Virgule, et la raison d'être de ce programme offert depuis les années 1980 par le Centre. Nous comprenons que le niveau des enfants varie, et que dans certaines situations, il se peut que nous ayons à répéter certaines consignes ou directives en anglais pour faciliter l'apprentissage.

Avant d'inscrire leur enfant au Camp Virgule, nous recommandons fortement aux parents d'avoir une discussion avec celui-ci à ce sujet, particulièrement en ce qui concerne la motivation. S'il y a un doute sur le niveau de français de l'enfant, nous encourageons les parents à avoir recours à des moyens qui sont à leur discrétion pour s'assurer que leur enfant puisse évoluer dans un environnement où le français est la langue privilégiée de communication.

Toute décision prise par l'équipe du Camp Virgule et du Centre de retirer un enfant du Camp Virgule est définitive et sans appel.

Aucun remboursement ne sera accordé le cas échéant.

Il est important que cette clause soit lue, comprise et acceptée par les parents avant d'inscrire leur enfant au Camp Virgule.

En cas de violence:

Tout acte de violence, qu'il soit physique ou verbal, est sanctionné. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion du camp. Aucun remboursement ne sera accordé le cas échéant.

4-SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le Camp Virgule offre un environnement confortable et sécuritaire qui saura répondre aux besoins de tous les enfants.

Notre personnel dispose d'une formation aux premiers secours qui est mise à jour avant le début du camp si nécessaire. Des trousse de premiers secours sont toujours à la disposition du personnel et sont transportées lors de chaque sortie prévue pendant le Camp Virgule. Un formulaire de consentement d'urgence pour chaque enfant est à la disposition de l'équipe du camp à tout moment. En cas de blessure d'un enfant, l'équipe du camp se référera aux informations remplies au préalable par la famille pour tout détail médical.

Chaque enfant reçoit une insigne qui indique le nom et le prénom de l'enfant ainsi que le numéro de téléphone du coordinateur.trice du camp, le numéro de téléphone du Centre culturel francophone et le nom du camp. Les enfants doivent le porter autour du cou à chaque sortie.

Aucun enfant n'est laissé sans surveillance et des groupes sont formés lors des sorties en dehors de l'enceinte du Centre culturel.

➤ ALLERGIES

Pour le bien de tous, nous vous demandons de porter une attention particulière aux aliments allergènes. Ne pas donner à vos enfants des kiwis et des aliments contenant des noix ou des arachides. De plus, il est strictement interdit aux enfants de partager ou d'échanger des aliments.

➤ EPIPEN

Si votre enfant possède un EpiPen, la famille a la responsabilité d'en informer l'équipe du camp et devra le remettre à l'animateur responsable au début du Camp. Dans le cas où votre enfant n'aurait pas son EpiPen sur lui, il devra retourner à la maison.

➤ MÉDICAMENTS

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, le personnel d'animation n'est pas autorisé à administrer ou entreposer des médicaments, et ce, peu importe leur nature.

*N'hésitez pas à contacter le Centre au besoin, des exceptions peuvent être mise en place dans certaines situations.

Procédures d'urgence

Un enfant se blesse :

Si la blessure n'est que superficielle, l'équipe du camp mettra en place le nécessaire pour soulager l'enfant et les parents seront avertis de l'incident le soir même.

Dans le cas où un enfant se blesse plus grièvement, voici la procédure d'urgence qui sera suivie par l'équipe du camp :

1. Un adulte responsable reste avec l'enfant, examine la situation et s'assure qu'elle est sécuritaire pendant qu'un autre adulte se réfère à la fiche de santé de l'enfant.
2. Un appel au 9-1-1 est effectué (si nécessaire).
3. La trousse de premiers soins est utilisée (si nécessaire).
4. Un appel aux parents est effectué (si nécessaire).
5. Un formulaire d'urgence est rempli pour rendre compte de la situation.

Un enfant se perd :

Dans le cas où un enfant se perd lors d'une sortie en extérieur, voici la procédure d'urgence qui sera suivie par l'équipe du camp :

1. Inspecter les lieux.
2. Se rendre au point de rendez-vous défini au préalable.
3. Communiquer avec le personnel du lieu de sortie.

Si l'enfant reste introuvable, le personnel du Camp Virgule:

1. Communiquera avec le parent ayant inscrit l'enfant.
2. Informera la police de la disparition de l'enfant.

5-COMMUNICATIONS

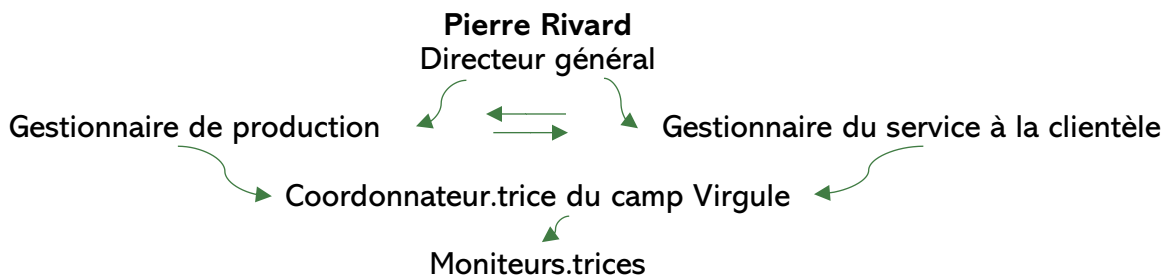
Nous croyons que, dans le meilleur intérêt de l'enfant, le maintien d'une excellente communication entre le personnel du camp et les parents est essentiel.

Le Centre communiquera avec la famille par courriel pour lui faire parvenir toutes les informations spécifiques au Camp Virgule. Chaque fin de semaine, la personne à la coordination du camp communique le programme de la semaine suivante ainsi que le matériel nécessaire.

L'équipe du camp est également à disposition des familles lors de l'accueil et la sortie de l'enfant au camp. En cas de besoin, pour toute demande spécifique ou pour formuler des commentaires, nous invitons donc les parents à entrer en communication avec toute personne de l'équipe.

L'équipe du Camp Virgule est constitué de 1 coordonnateur.trice et 4 moniteurs.trices.

La structure organisationnelle se constitue comme suit :



II. INSCRIPTION ET FRAIS

1-INSCRIPTION

Le processus d'inscription se fait via le site internet du Centre culturel francophone de Vancouver et s'effectue en plusieurs étapes :

1. Si vous souhaitez bénéficier du prix membre, devenir membre via notre site internet (ou en personne)
2. Remplir le formulaire d'inscription en ligne sur le site internet du Centre culturel
3. Payer les frais d'inscription
4. Un courriel de confirmation avec votre facture vous sera envoyé

La date limite d'inscription pour toute semaine est le vendredi précédant la semaine souhaitée, paiement à l'appui.

2-FRAIS DU CAMP VIRGULE

Le Camp Virgule n'accepte pas d'enfants pour lesquels les frais n'auraient pas été payés avant le début du camp.

(voir paragraphe **Tarifs** dans la section 1.1 INFORMATION GÉNÉRALE page 4)

3-FRAIS DU SERVICE DE GARDE

Un service de garde est mis à la disposition des parents tous les jours entre 8h et 9h et entre 16h et 17h.

Les familles doivent inscrire leur enfant au service de garde via un formulaire qui leur sera communiqué peu de temps avant le début du Camp Virgule.

Les frais sont à régler via ce formulaire. Il est possible d'inscrire son enfant au service de garde au plus tard le vendredi de la semaine précédant la semaine de camp souhaitée.

Ce service est proposé à un tarif de 10\$ par heure.

En cas de besoin du service de garde de façon imprévue pendant la semaine en cours, des frais supplémentaires administratifs de 5\$ de l'heure sont à prévoir. Ces frais sont à régler le soir même avant de récupérer l'enfant.

Des frais de service de garde (15\$) seront imposés aux parents qui arrivent au camp avant 8h50.

4-FRAIS DE RETARD

Des frais sont à prévoir en cas de retard :

1. **Au-delà de 05 minutes de retard** après la fermeture du service de garde (5:00pm), le Centre se réserve le droit d'exiger des **frais supplémentaires de garde de 5\$**.

2. **Au-delà de 15 minutes de retard** après la fermeture du service de garde (5:00pm), le Centre se réserve le droit d'exiger **des frais supplémentaires de garde de 35\$ pour la première heure et des frais supplémentaires de garde de 60\$ pour la deuxième heure.**

Au-delà de 15 minutes de retard, un contact est établi avec la famille.

Si nous n'avons pu joindre aucun des parents ou des contacts d'urgence à partir d'une heure de retard, nous contacterons les services policiers de la ville de Vancouver.

5-PAIEMENT

Les paiements se font par carte de crédit uniquement quand vous vous inscrivez via notre site internet. Si vous souhaitez effectuer le paiement via un autre moyen, veuillez venir faire votre inscription en personne au Centre culturel.

L'inscription d'un enfant au Camp Virgule est complétée et validée seulement à partir du moment où le règlement a été effectué.

Le paiement pour le service de garde doit s'effectuer au plus tard le vendredi de la semaine précédant la semaine de camp souhaitée par Débit, Mastercard, Visa ou argent comptant en personne ou par téléphone.

6-ANNULATION DE L'INSCRIPTION DE L'ENFANT AU CAMP VIRGULE

Le retrait d'un enfant au Camp Virgule doit se faire dans un délai maximal d'une semaine avant le début de la semaine concernée. Des frais administratifs de 15% du total global de l'inscription seront retenus lors du remboursement.

Toute demande de retrait d'un enfant du Camp Virgule dans un délai inférieur à une semaine ne sera pas remboursée à moins que cette demande soit accompagnée d'un certificat médical qui justifie le retrait de l'enfant. 15% de frais administratifs seront néanmoins gardés.

III. POLITIQUES

Notre objectif principal est d'offrir un camp équitable et accessible pour toutes les familles. Les politiques et règles mises en place ont pour but d'assurer le bon déroulement du camp et d'offrir une transparence totale sur la nature du programme que nous proposons.

1-POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Lors d'une annulation, le Centre retiendra 15% de frais administratifs sur le montant global de l'inscription.
- L'annulation doit se faire dans un délai maximal d'une semaine (le lundi) avant le début de la semaine en question.

- Toute demande de transfert de semaine doit se faire dans un délai maximal de 7 jours avant le début de la semaine initiale et se fera en fonction des places disponibles.
- Toute annulation dans un délai plus restreint devra être accompagnée d'un certificat médical. Sinon, aucun remboursement ou transfert ne sera effectué. 15% de frais administratifs seront néanmoins gardés.
- Il n'y aura pas de prorata effectué sur les frais d'inscription dans le cas où un enfant manquerait un ou plusieurs jours de la semaine dans laquelle il est inscrit.
- En raison des règles régissant les Sociétés, la cotisation d'adhésion annuelle au Centre n'est pas remboursable.

2-ARRIVÉES ET DÉPARTS

➤ ARRIVÉE DE L'ENFANT LE MATIN

L'accueil des enfants au Camp Virgule, se situe au Centre culturel francophone de Vancouver, dans le hall d'entrée situé au 1551 7^{ème} Avenue Ouest, Vancouver.

N'hésitez pas à communiquer avec le personnel du camp s'il y a des informations qu'il est important que nous sachions avant le début de la journée.

➤ DÉPART DE L'ENFANT LE SOIR

Pour venir chercher votre enfant au Camp Virgule, vous devez vous présenter au Centre culturel francophone de Vancouver, dans le hall d'entrée situé au 1551 7^{ème} Avenue Ouest, Vancouver.

Il sera demandé à chaque famille de signer le document des sorties. Vous êtes également encouragé à discuter brièvement avec le personnel du camp Virgule au moment de venir chercher votre enfant.

Nous vous prions d'aviser le personnel du Camp Virgule par écrit lorsqu'une autre personne autorisée viendra chercher votre enfant.

➤ ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS AUTONOMES

Dans certaines situations, une famille peut donner la permission à leur enfant d'arriver ou de quitter le camp seul.

Une lettre d'entente devra être datée et signée par la famille ainsi que par l'administration du Centre. Une copie de cette entente sera conservée par le Centre. Les attentes se rapportant aux départs et aux arrivées de l'enfant devront être clairement inscrites sur chacune des copies de l'entente et devront être observées quotidiennement tel que stipulé.

Un des membres de l'équipe se chargera de confirmer l'arrivée et/ou le départ de l'enfant sur la fiche des présences alors que le parent se portera responsable de l'enfant jusqu'à ce que son arrivée ait été confirmée et une fois que son départ aura été confirmé.

➤ ARRIVÉE ET DÉPART EN DEHORS DES HORAIRES DU CAMP

Dans le cas où un enfant ne pourrait pas arriver et repartir aux horaires prévus du Camp Virgule pour diverses raisons, le Centre et l'équipe du Camp Virgule se doivent d'en être tenus informés le plus rapidement possible.

Dans le cas où l'enfant devrait arriver dans l'après-midi, il est de la responsabilité de la famille de communiquer avec l'équipe du Camp Virgule et de déposer l'enfant au lieu de l'activité - les activités extérieures s'effectuant généralement en deuxième partie de journée.

Dans le cas où l'enfant devrait partir plus tôt dans l'après-midi, il est de la responsabilité de la famille de communiquer avec l'équipe du Camp Virgule et de récupérer l'enfant au lieu de l'activité.

➤ PERSONNES NON-AUTORISÉES

Si une personne se présente pour venir chercher un enfant sans autorisation, l'enfant demeurera sous la supervision du personnel du Camp Virgule. La direction expliquera au visiteur que selon la politique établie, une autorisation écrite de la part du parent est requise pour laisser partir l'enfant avec une personne qui n'est pas renseignée dans le formulaire d'information. Si des problèmes s'ensuivent, notre priorité sera d'assurer la sécurité de l'enfant et celle du reste du groupe, y compris celle de l'équipe du Camp. Au besoin, le Centre fera appel au corps policier afin d'obtenir de l'aide.

3-RETARDS

Pour le bon déroulement du camp et pour des raisons d'organisation, au-delà de 2 retards des parents après les horaires du service de garde, le Centre se réserve le droit d'interrompre la participation d'un enfant aux activités du camp pour cette semaine.

Comme indiqué dans la section II.4, des frais de retard sont mis en place pour chaque retard de plus de 05 minutes.

4-RÉSOLUTION DE CONFLIT

Nous encourageons les familles à discuter avec le personnel du Camp Virgule ou le personnel du Centre selon l'organigramme fourni à la page 8 de ce document de toute question ou inquiétude qui pourrait survenir concernant le Camp Virgule.

Si un problème se pose, nous avons comme objectif de résoudre les différends et les conflits de façon calme et équitable. Pour ce faire, nous invitons les familles à communiquer avec le personnel du Camp Virgule.

Dans le cas où un différend subsiste, la situation sera reportée au personnel du Centre (se référer au point I.5.) avec qui la famille sera mise en communication.

5-MALADIES ET URGENCES MÉDICALES

En cas de maladie, nous ne pouvons garder votre enfant. Il vous sera demandé de ne pas amener votre enfant dans le cas où il :

- Souffrirait d'une maladie contagieuse;
- Souffrirait d'une infection contagieuse y compris une conjonctivite (infection de l'œil);
- Aurait une fièvre de plus de 38 degrés Celsius;
- Vomirait ou aurait une diarrhée;
- Présenterait une infection cutanée ou des éruptions cutanées non diagnostiquées;
- Ne se sentirait pas assez bien pour participer à toutes les activités prévues au programme, y compris les jeux à l'extérieur.

Veillez informer promptement le personnel du Camp Virgule si votre enfant souffre d'une maladie contagieuse, de façon à pouvoir aviser les autres familles et pour limiter la contagion.

Si votre enfant tombe malade au cours de la journée, nous communiquerons avec vous. S'il nous est impossible de vous joindre, nous essaierons d'entrer en contact avec les personnes désignées en cas d'urgence. Nous isolerons votre enfant dans un coin tranquille et veillerons sur lui jusqu'à ce que quelqu'un vienne le chercher. Si la situation devenait urgente, nous suivrions les procédures d'urgence susmentionnées.

Si votre enfant se blesse durant les heures du Camp Virgule, le personnel jugera rapidement de la situation et prendra les décisions nécessaires quant à la nature de l'intervention. Se référer au point I.4. pour la procédure d'urgence.

6-INTERRUPTION DU CAMP VIRGULE (CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES)

Le Camp Virgule pourrait devoir interrompre ses services en cas de feu, de panne d'électricité, de conditions météorologiques exceptionnelles ou encore d'une évacuation forcée par toute situation mettant en cause la sécurité des lieux ou des personnes se trouvant sur les lieux où se déroulent les activités du camp.

Dans un tel cas, le personnel veillera sur les enfants jusqu'à ce que les familles/personnes désignées en cas d'urgence soient venues les chercher. Si cette évacuation a lieu au Centre culturel, les procédures d'évacuation affichées près des sorties sont celles qui doivent être observées. Si cette évacuation a lieu en dehors du site du Centre, soit dans les lieux où se déroulent une activité, nous nous conformerons aux directives d'évacuation du dit lieu.